



FAIT PERTINENT

Lleida.net fait breveter son service de réception de courrier électronique certifié en Colombie pour une période de 20 ans

En vertu des dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) numéro 596/2014 sur l'abus de marché et de l'article 228 sur le texte refondu de la Loi du Marché Boursier, approuvée par le Décret royal législatif 4/2015 du 13 octobre, et dispositions concernées, ainsi que de la Circulaire 15/2016 du Marché Boursier Alternatif (MAB), nous mettons à votre disposition les informations suivantes concernant LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A. ("Lleida.net"):

Par la résolution 89119, la Surintendance de l'industrie et du commerce de la Colombie (Superintendencia de Industria y Comercio) a délivré le brevet demandé par l'entreprise technologique Lleida.net pour sa méthode de réception de courrier électronique certifié sous l'appellation "MÉTHODE POUR L'ENREGISTREMENT ET LA CERTIFICATION DE LA RECEPTION DE COURRIER ÉLECTRONIQUE" pour une période de 20 ans.

La délivrance de ce brevet permettra de consolider la croissance et l'acceptation des services de Lleida.net fournis en Colombie à travers de notre filiale LLEIDA SAS et plus concrètement à travers notre allié SERVICIOS POSTALES NACIONALES S.A. sous le nom commercial 4-72, l'entreprise postale officielle de la Colombie.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement.

À Lleida, le 27 décembre 2016

LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A. Francisco Sapena Soler PDG et Président du Conseil Administration